

GPEC après l'accord de novembre 2008, quel impact dans votre entreprise le 19 février à Niort

jeudi 19 février 2009, par [lpe](#)

Le MEDEF Deux-Sèvres, dans son programme "Ateliers 2009", organise le 19 février de 8h30 à 10h en ses locaux 9 rue du Petit Banc à Niort, une thématique sur :

« L'accord GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) du 14 novembre 2008 : quelles nouveautés, quels impacts dans votre l'entreprise ? »

Le 14 novembre 2008, les partenaires sociaux sont en effet parvenus à un accord sur un texte commun, « très opérationnel, offrant de nouveaux leviers de mise en œuvre » rappelle **Bernard Lemée**, chef de file de la délégation patronale.

La **finalité de la GPEC** est double :

- anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des métiers, des compétences et des qualifications, au regard des stratégies des entreprises pour permettre à ces dernières de renforcer leur dynamisme et leur compétitivité,

- permettre aux salariés de disposer des informations et des outils dont ils ont besoin pour être les acteurs de leur parcours professionnel au sein de l'entreprise ou dans le cadre d'une mobilité externe.

Programme :

- Les 4 enjeux de la GPEC pour votre entreprise et les nouveautés issues de l'accord du 14 novembre 2008
- Les principales thématiques d'une démarche GPEC
- Les outils utilisables en entreprise
- Quelle approche GPEC adopter en période de crise économique ?

Cette rencontre sera également l'occasion de vous présenter le « **Club GPEC / Compétences 2009** » mis en place par le MEDEF 79.

Intervenant : **Sylvain LECOQ**, chargé de mission régional IPPC / Medef.

IPPC : Interprofessionnelle Poitou-Charentes, association des MEDEF et de Branches, qui intervient auprès des entreprises sur les questions RH.

Inscriptions : 05 49 04 68 30 ou d.loiseau@medef79.fr